PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le 19 **juin 2025** à **09 h 00** à l'hôtel de ville de la ville de Coteau-du-Lac.

Étaient présentes Mesdames Andrée Brosseau, Myriam Sauvé et Messieurs Sylvain Brazeau et Alain Laprade tous formant quorum sous la présidence de Madame Andrée Brosseau.

sont également présent Madame Pamela Nantel, trésorière ainsi que Monsieur Jacques Legault secrétaire.

Madame Andrée Brosseau, présidente, a ouvert l'assemblée à 09 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2712-06-25 <u>Ouverture de l'assemblée</u>

Il est proposé par Monsieur Alain Laprade
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2713-06-25 <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par Monsieur Sylvain Brazeau
Appuyé par Monsieur Alain Laprade
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour ci-dessous.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi de contrat – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols – Mise à niveau de la station d'épuration;
4. Parole à l'assistance;
5. Levée de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2025.

ADOPTÉE

2714-06-25 <u>Octroi de contrat – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols – Mise à niveau de la station d'épuration;</u>

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des Coteaux est présentement en phase de planification pour l'accroissement de la capacité et la mise à niveau de sa station d'épuration ;

ATTENDU QUE la réalisation du projet nécessite une étude géotechnique ainsi qu'une caractérisation environnementale des sols ;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été transmises à trois entreprises spécialisées dans le domaine, et qu'une seule soumission a été reçue ;

ATTENDU QUE la seule soumission conforme, et la plus basse, a été déposée par l'entreprise Solmatech, pour un montant total de 63 166,70 $, toutes taxes comprises ;

Il est proposé par Madame Myriam Sauvé
Appuyé par Madame Andrée Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des Coteaux octroie le contrat à l'entreprise Solmatech pour la réalisation de l'étude géotechnique et de la caractérisation environnementale des sols, conformément aux spécifications fournies lors de la demande de soumission, et ce, pour un montant total de 63 166,70 $, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2715-06-25 **Levée de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2025**

Il est proposé par Monsieur Alain Laprade
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée ordinaire du 19 juin 2025 soit levée à 09 h 05

ADOPTÉE

Andrée Brosseau, présidente

Jacques Legault, secrétaire